COUCHES-CULOTTES

Question écrite posée le mardi 12 février 2019

De M. Stéphane PEU
Député de Seine-Saint-Denis
Membre de la commission de loi

À Me. Agnès Buzin
Ministre de la santé et des solidarités

A propos de la règlementation relative à la composition des couches-culottes jetables pour bébés

Stéphane Peu alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour donner suite à l'avis, très inquiétant, rendu par l'Anses sur les couches pour bébés. En effet, l'agence a révélé avoir, à partir d'essais réalisés sur des couches jetables et leur usage, mis en évidence des dépassements de seuils sanitaires pour plusieurs substances chimiques pouvant entrainer des risques pour la santé des bébés.

Au regard de ces résultats, l'agence a d'abord recommandé de les éliminer ou de réduire au maximum leur présence dans les couches jetables. Par ailleurs, elle a préconisé de renforcer le contrôle de ces substances dans les couches mises sur le marché. Enfin, elle souligné la nécessité d'un cadre réglementaire plus restrictif encadrant ces produits.

Cet avis est on ne peut plus clair, et nécessite une action efficace et rapide du gouvernement dans l'unique dessein d'assurer la sécurité sanitaire des usagers.

Monsieur Peu demande donc à Madame la ministre des Solidarité et de la Santé de dévoiler le nom des marques où les dépassements de seuils sanitaires ont été constatés dans cette étude, et de préciser le calendrier et les mesures qui seront prises pour donner suite aux demandes de l'Anses.

Permanence parlementaire

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

01 41 68 21 89

rdv@stephanepeu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

Stéphane Peu

Stephane1peu

Abonnez vous à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à newsletter@stephanepeu.fr

Farid Aïd

Député suppléant
Farid.aid.2020@gmail.com

LA GAUCHE DEBOUT ET INSOUMISE

ASSEMBLÉE NATIONALE